

Lettre de recours en cas de refus d'autorisation d'instruction en famille

[Nom et prénom des parents]

[Adresse complète]

[Code postal, Ville]

[Téléphone] – [Email]

À l'attention de :

Monsieur/Madame l'Inspecteur d'Académie

Directeur académique des services de l'Éducation nationale

[Adresse de la DSDEN - [Trouver sa DSDEN](#)]

[Ville], le [date]

Objet : Recours gracieux suite au refus d'autorisation d'instruction en famille

Monsieur/Madame l'Inspecteur d'Académie,

Par courrier en date du [date de réception du refus], vous avez refusé notre demande d'autorisation d'instruction en famille concernant notre enfant [prénom et nom de l'enfant], né(e) le [date de naissance].

Par la présente, nous souhaitons formuler un recours gracieux à l'encontre de cette décision. Nous considérons que les éléments motivant ce refus ne prennent pas suffisamment en compte la situation particulière de notre enfant et les garanties pédagogiques que nous avons apportées dans notre projet éducatif.

[Vous pouvez ici développer brièvement les raisons pour lesquelles vous contestez le refus : bien-fondé du projet éducatif, situation personnelle, conformité aux critères légaux, etc.]

Nous vous demandons donc de bien vouloir réexaminer notre demande à la lumière des éléments fournis et dans l'intérêt supérieur de l'enfant, comme le prévoit l'article L131-5 du Code de l'éducation.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Monsieur/Madame l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre considération distinguée.

[Signature(s)]